

La suppression du passage piéton sur la RD 1 090 vécu comme une provocation

La sécurisation de la route départementale 1 090 a été au cœur d'une réunion publique sous haute tension, à laquelle ont assisté près de 80 personnes.

L'intitulé de cette réunion publique stipulait uniquement le mot RD 1 090. Rien de plus. Mais mardi soir en mairie, les quelque 80 habitants de Chapareillan présents savaient exactement pourquoi ils étaient là. Ils attendaient des réponses et surtout des solutions après l'accident gravissime de Johan Blanc, 13 ans, survenu le 22 avril dernier sur cette route (lire ci-contre).

Le Département, représenté par sa vice-présidente et élue d'Allevard, Martine Kohly, son conseiller départemental et maire de Barraux, Christophe Engrand et le chef adjoint du service aménagement de la Direction territoriale du Grésivaudan, Stéphane Vachetta, à la demande de la maire Martine Venturini-Cochet, est venu présenter ce qu'il allait mettre en place pour garantir une meilleure sécurité des usagers, sur cet axe considéré comme déviation et classé « à grande circulation ».

La population, traumatisée, par ce fait divers espérait beaucoup de cette réunion. Beaucoup trop en fait. Des feux tricolores, un giratoire, des bandes vibrantes au sol, un radar pédagogique... Et le Département leur a annoncé le simple du passage piéton. « Concrètement qu'est-ce que vous faites ? Rien ! Une heure et demie pour entendre ça ! »

lançait un habitant dépité. « Vous attendez qu'il y ait un mort pour l'aménager ! » renchérisait une femme dans le public.

« Ne pas mettre faussement en sécurité les piétons »

« Compte tenu de la non-perception visuelle de la traversée piétonne par l'automobiliste, du fait du contexte de rase campagne de cette section, l'usager ne s'attend pas à devoir s'arrêter pour un piéton traversant », a analysé Stéphane Vachetta.

Si la colère est montée d'un cran, c'est parce que ce dernier a démonté tous les arguments, un à un, des participants. « Une signalisation routière ne sera sûrement d'aucune plus-value, car il ne s'agit pas de visibilité mais de crédibilité d'une traversée pour les piétons : aussi la sécurisation du passage par des feux tricolores n'est pas en adéquation avec cette déviation et son trafic (4 000 véhicules et 80 poids lourds par jour en moyenne, N.D.L.R.) »

Conclusion : « Le but, aujourd'hui est de ne pas mettre faussement en sécurité le piéton, en lui donnant le droit de traverser et la priorité », a indiqué Stéphane Vachetta pour justifier cette suppression. Néanmoins, le Département envisage de renforcer les trottoirs et de mettre en place une signalisation indiquant aux piétons que la traversée est dangereuse. Ensuite une demande va être faite auprès de la Préfecture, pour déplacer le radar et ainsi mieux couvrir cette portion.

Emmanuel DUFFEL



Près de 80 personnes étaient présentes à la réunion portant sur la sécurisation de la RD 1 090. Photo Le DL/E.D.

RAPPEL DES FAITS

C'est le 22 avril dernier vers 17 heures sur la RD 1 090 que le jeune garçon de 13 ans avait été percuté par un motard, face au supermarché Intermarché. Les premiers éléments recueillis par les gendarmes de Meylan indiquaient que le motard avait doublé par la gauche une voiture dont le conducteur s'était arrêté pour laisser passer le garçon sur les passages protégés. Il avait alors renversé ce dernier. L'adolescent et le motard (âgé de 23 ans) avaient été tous les deux gravement blessés dans cet accident.



C'est là que Johan Blanc a été percuté par la moto le 22 avril dernier. Et c'est ce passage que le Département va supprimer. Photo Le DL/E.D.

« Cette réunion est une vaste fumisterie ! »

Stéphanie Becouse, la maman de Johan Blanc, a demandé à prendre la parole à l'issue des propositions du Département. Cette femme, toujours en état de choc depuis ce terrible lundi 22 avril 2019 où elle a failli perdre son fils, a dû visionner des centaines de fois les images prises par la caméra de surveillance du magasin Intermarché. Toute la scène est filmée. C'est un miracle aujourd'hui que Johan soit en vie.

« Ce que l'on voit sur cette vidéo, c'est que mon fils Johan ne s'est pas senti en sécurité par erreur, raconte froidement Stéphanie Becouse. Il s'est arrêté sur le bord de la route. Il a respecté le passage piéton. Il a attendu que la voiture s'arrête pour s'engager. Il s'est cru en sécurité ! », assène la mère. « Vous dites qu'il faut responsabiliser les automobilistes, que c'est à eux de respecter le code de la route. Oui, ce mo-

lard a commis une infraction. Il a franchi une ligne blanche, il a remonté les deux voitures arrêtées. Il a empiété sur ce terre-plein central [...] Mais pourquoi a-t-il fait ça ? Il n'était pas ivre. Il n'avait pas pris de drogues. C'est un jeune respectable qui s'en veut énormément [...] En fait, sur cette route départementale, sur cette ligne droite, il n'y a rien, absolument rien qui puisse raisonnablement obliger les automobilistes à ralentir. Donc, votre histoire d'inverser les responsabilités, je ne peux pas l'entendre... Mon fils s'est fait percuter à 70 km/h, il a un traumatisme crânien, de multiples fractures au bassin, un arrachement osseux au genou, il est immobilisé encore pour quelques semaines [...] Donc si ce que vous proposez n'est pas autre chose que cette vaste fumisterie, nous irons en justice pour mise en danger d'autrui ! »

Recueillis par E.D.